

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2025

---

PROROGER LE DISPOSITIF D'EXPÉRIMENTATION FAVORISANT L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR L'ACCÈS À CERTAINES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC - (N° 763)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL4

présenté par

M. Duplessy, M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, M. Iordanoff et Mme Regol

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin, substituer à la date :

« juillet 2027 »

la date :

« août 2028 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de prolonger le dispositif des «Prépa Talents » jusqu'au 31 août 2028.

Afin de renforcer l'attractivité de la haute fonction publique, il est nécessaire d'assurer la stabilité du dispositif sur le long terme pour permettre aux étudiants de s'y engager en toute confiance. En maintenant la date de fin proposée, il existe un risque de se retrouver en 2027 dans une situation similaire à celle d'aujourd'hui, avec trop peu de temps pour évaluer et pérenniser efficacement le dispositif.

Cette volonté est partagée par le ministre de la Fonction publique et de la Simplification, qui a réaffirmé son engagement lors de sa récente visite à l'Institut national du service public (INSP) à Strasbourg.